

Initiatives ministérielles

tenir le moindre débat à la Chambre des communes. Si la même chose devait se produire aujourd'hui, j'espère que le député saura faire preuve de compréhension, car il existe un précédent.

Le gouvernement précédent, dont le chef de mon collègue était ministre, avait alors dit qu'il n'était ni expéditif, ni propice de tenir un débat. Puisque ce n'est pas toujours propice et expéditif, je demanderais au député de faire preuve de compréhension.

Je m'attendais à ce que les partis d'opposition fassent des observations au sujet de l'effectif et de la structure du contingent. Je dois cependant reconnaître que le député a parlé de la possibilité d'envoyer des troupes qui seraient chargées de la surveillance et des communications. Il n'a toutefois donné aucune indication au sujet des dépenses que lui-même ou son parti serait prêt à approuver.

Les partis d'opposition, soit l'opposition officielle et le tiers parti, en avaient long à dire aux médias. Ils ont parlé sur tous les tons de l'absence de débat. Maintenant que le moment est venu, ils refusent de dire ce qu'ils pensent. Mis à part la possibilité d'envoyer des troupes qui seraient chargées de la surveillance et des communications, je n'ai pas entendu un seul député de l'opposition dire s'il fallait envoyer un contingent militaire ou quasi militaire ou si nous devions faire partie de la commission. Aucun n'a proposé de règles d'engagement et personne n'a précisé le type de forces à envoyer pour répondre aux besoins de la mission, ni quelles devraient être les conditions de retrait de nos forces.

Le moment est venu pour les députés de l'opposition de faire des propositions concrètes. N'ayez pas peur. Nous examinerons vos propositions. Nous ne les suivrons peut-être pas à la lettre, mais laissez-nous une certaine latitude. Qu'avez-vous en tête? Que savons-nous faire? Devons-nous continuer d'agir comme par le passé ou faire les choses différemment? Quelles autres compétences devrions-nous exercer? Monsieur le Président, demandez à l'opposition ce qu'elle souhaite que nous fassions.

[Français]

M. Bergeron: Monsieur le Président, j'invite instamment le secrétaire parlementaire à relire demain, lorsqu'ils seront disponibles, les propos que j'ai tenus il y a quelques minutes.

Le secrétaire parlementaire prétend que nous n'avons pas fait état de quoi que ce soit, que nous n'avons fait aucune suggestion au gouvernement. Il a vraiment avantage à relire ce que j'ai dit, puisque nous avons fait moult propositions au gouvernement qu'il aurait avantage justement à considérer. Tous les discours que le gouvernement a tenus depuis ce matin n'ont aucunement fait état du nombre de soldats qu'il avait l'intention d'envoyer en Bosnie. Les discours du parti gouvernemental n'ont pas fait état du laps de temps au cours duquel nos troupes devraient rester là-bas. Les discours du parti gouvernemental n'ont pas fait état du type de troupes qui devrait aller là-bas. Est-ce que ce devrait être des troupes de combat? Est-ce que ce devrait être des troupes dans les domaines des communications, du génie, du soutien infirmier?

C'est le gouvernement qui maintient le silence le plus total sur cette question depuis le moment où il a convoqué ce débat. On nous demande aujourd'hui de venir débattre de cette question. Nous reconnaissons volontiers le fait qu'il appartient au gouver-

nement de prendre des décisions en matière de politiques étrangères, mais nous ne reconnaissons pas là l'engagement qui avait été pris par ce gouvernement de consulter ce Parlement sur les questions de politiques étrangères, puisqu'on le fait toujours à la sauvette. On consulte toujours ce Parlement à la sauvette, sans permettre aux parlementaires de se préparer adéquatement, d'une part, et, d'autre part, sachant également que le gouvernement a déjà fait son lit et que le gouvernement a déjà pris ses décisions avant même de venir consulter le Parlement. Toute cette consultation dans cette Chambre n'est qu'une parodie.

● (1540)

Lorsque le secrétaire parlementaire prétend que nous ne reconnaissons pas ce rôle du gouvernement, faisant référence au fait que le chef actuel de l'opposition officielle a été membre du gouvernement précédent, je rappellerai tout simplement au secrétaire parlementaire, puisqu'il ne semble pas l'avoir remarqué encore, que le chef de l'opposition a démissionné du gouvernement conservateur et qu'il siège maintenant à la tête du Bloc québécois.

[Traduction]

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suis absolument estomaqué de ce que propose mon collègue. Je sais que mes collègues du Parti réformiste, qui ont manqué de courage aujourd'hui, sont d'accord avec moi pour dire que l'orateur précédent, en laissant entendre que le gouvernement était à blâmer parce qu'il n'avait pas expliqué sa politique, a dépassé les bornes.

Ce matin, j'ai écouté le ministre de la Défense nationale expliquer on ne peut plus objectivement la position du gouvernement et dire quelle était, selon lui, l'obligation du gouvernement. Il s'est exprimé en termes clairs pour que tous les députés comprennent bien. Le secrétaire parlementaire a prononcé un discours on ne peut plus clair et éloquent. Pourtant, l'opposition a cherché à obscurcir la question.

Le député qui vient de prendre la parole ne veut pas nous dire la position de son parti à cet égard. Comme nous l'avons dit, tout ce débat a pour but d'entendre le point de vue de tous les députés, de sorte que le gouvernement puisse en tenir compte dans sa décision.

[Français]

Et l'honorable député qui vient de prononcer son discours n'a pas expliqué ce qu'est la position de l'opposition officielle en Chambre. Et je suis surpris que lors de sa réponse à la question de mon collègue, le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, il n'ait pas bien expliqué sa position. Au lieu de cela, il a attaqué l'honorable député qui a posé la question. Je ne peux pas comprendre cela.

[Traduction]

Il a dit que le député ne savait pas de quoi il parlait, que le gouvernement ne jouait pas franc jeu avec la Chambre et qu'il avait l'obligation de prendre les rênes, de décider, de prendre toutes les décisions. Oui, et le gouvernement prendra la décision mercredi. Le ministre de la Défense nationale l'a clairement fait savoir, ce matin, au cours de son intervention. Manifestement, les députés de l'autre côté sont dépassés.